

mie, alors qu'ils ne parlent que du contrôle des salaires et des prix. A mon avis, quiconque, dans notre milieu économique, gagne moins de \$6,000, \$7,000 ou \$8,000 par année, a droit à toutes les augmentations de salaires qu'il peut obtenir, surtout s'il a charge de femme et d'enfants, s'il doit amortir une hypothèque et, plus particulièrement, s'il essaie de payer celle-ci, aux taux d'intérêt que le gouvernement actuel ou un gouvernement conservateur tolère.

Il y a dans toute société civilisée un certain nombre de secteurs où les bénéfices devraient être interdits. De fait, au cours du dernier siècle, il y a eu dans notre société un certain nombre de secteurs où les bénéfices ont été interdits, par exemple dans ceux des rues et des trottoirs, des égouts et des aqueducs, des écoles publiques et des universités. Un droit humain aussi fondamental que celui d'avoir une résidence convenable est assurément un autre domaine où le profit devrait être interdit, au moins lorsqu'il s'agit de personnes à revenus peu élevés, de ceux qui vivent dans des taudis ou dans des logements qui laissent à désirer.

La présentation de ce projet de loi constitue la quatrième ou cinquième mise à l'essai de cette méthode depuis 1966. Son objet est présumément de canaliser plus d'argent vers les hypothèques domiciliaires. Argent qui serait au service de qui? Des pauvres? Des gens à faible revenu? Des gens à revenu fixe? Non, monsieur l'Orateur. Chaque fois que le Parlement a adopté un projet de loi de ce genre, plus de capitaux hypothécaires ont en effet été libérés, mais à des taux d'intérêt que seuls les gens à revenu moyen ou élevé peuvent se permettre. Ces mesures législatives n'ont pas mis d'argent à la disposition de ceux qui avaient le plus besoin de logement. J'espère que les députés de l'opposition officielle réfléchiront à leur attitude à l'égard de ce projet de loi. Je les supplie de la reconsidérer. Je les prie de se joindre à nous pour demander au gouvernement de présenter une mesure législative prévoyant un taux d'intérêt de 6 p. 100 pour les gens qui gagnent moins de \$10,000 ou \$12,000 par année.

Il y a quelque temps, je me suis adressé, dans une école, à un groupe de jeunes filles. Je leur ai dit qu'au moment de quitter l'école, elles devraient envisager de se marier deux ou trois fois au cours de leur vie, car il était peu probable que leur premier mari vive assez vieux pour régler l'achat de leur maison. Il m'apparaît déraisonnable et injuste qu'une maison évaluée à \$15,000 ou \$20,000 en ait coûté \$70,000, \$80,000 ou \$90,000 une fois l'hypothèque complètement amortie. Je ne suis pas opposé à toute idée de profit, et consens même à ce que maints secteurs de notre société réalisent des profits justes et raisonnables. Mais un profit de cette envergure, monsieur l'Orateur, est sûrement immoral, tout comme l'est d'ailleurs l'idée de profit quant il s'agit de fournir un foyer décent à quiconque n'en a pas.

● (1640)

Si le gouvernement veut vraiment que le marché des prêts hypothécaires dispose de beaucoup plus d'argent pour le logement, à l'intention notamment des acheteurs en mesure de payer, ce bill doit être défait. Le gouvernement doit présenter une mesure propre à accomplir ce qu'il souhaite sûrement autant que nous. Il s'illusionne s'il croit qu'un revenu de \$8,000, \$10,000 ou \$12,000 permet d'assumer une hypothèque portant intérêt au taux de 10 p. 100.

### *Financement des hypothèques*

Nous savons tous que les familles avec deux, trois ou quatre enfants et dont le revenu s'élève à \$8,000, \$10,000 ou \$12,000 par année constatent qu'une proportion de plus en plus importante de ce revenu est affectée au logement plutôt qu'à la nourriture. Avec chaque hausse des taux d'intérêt, une proportion plus considérable du revenu peu élevé est consacrée à rembourser une hypothèque qui s'échelonne sur 25 ou 40 ans. Monsieur l'Orateur, même ceux qui réalisent des profits ne veulent certes pas, en toute conscience, imposer un fardeau social inconvenant à leurs concitoyens.

Je m'opposerai volontiers à ce projet de loi et j'espère que mes collègues dans d'autres coins de la Chambre en feront autant. Ce ne sera pas une catastrophe pour le ministre chargé de l'habitation. Il pourra présenter un autre projet de loi dans deux ou trois semaines ou demain ou quand nous serons ici pour prendre les initiatives que nous préconisons depuis de nombreuses années et qui mettront à la disposition des gens à revenu faible ou fixe les fonds nécessaires.

J'ai entendu le ministre parler bien des fois du nombre de maisons construites ces dernières années au Canada et nul doute que chaque année on en a construit des dizaines de milliers. Mais elles n'étaient pas destinées à ceux qui en avaient le plus besoin, mais à des gens qui pouvaient se les payer. Imaginez l'effet que des fonds hypothécaires suffisants à 5 ou 6 p. 100 auraient sur l'économie—sur l'industrie de la construction, l'ameublement, la fabrication, les appareils électriques! Imaginez à quel point cela encouragerait l'emploi et empêcherait le coût de la vie de monter dans l'intérêt des familles à revenus modestes! Voilà l'objectif auquel tendent tous les députés, j'en suis sûr, mais proposer de l'atteindre en imposant aux petits salariés un taux d'intérêt jusqu'à 10 p. 100, c'est manquer de réalisme.

Lorsque le ministre répondra j'espère qu'il aura des mesures concrètes à nous proposer, basées sur les propositions que nous avons faites, et que le gouvernement pourra mettre à exécution aussitôt que possible nos recommandations dans le secteur des habitations destinées aux personnes à revenus modestes.

**L'hon. Paul Hellyer (Trinity):** Monsieur l'Orateur, je ne voulais pas prendre part à ce débat, mais comme mon nom, sauf erreur, a été mentionné deux ou trois fois, j'ai donc décidé d'y participer brièvement.

Naturellement, ce bill ne nous assure pas que les taux hypothécaires vont diminuer. Le ministre lui-même, dans ses rêves les plus fantasques, n'irait pas jusqu'à dire que tel serait le résultat, mais il a laissé entendre que si une tendance se manifestait, elle serait à la baisse pour les taux d'intérêt au point d'infuser plus d'argent dans le secteur des hypothèques domiciliaires. Pour cette raison, et parce que cette mesure rendra ce secteur plus attrayant pour certains investisseurs, je crois que ce bill mérite l'appui de la Chambre.

Le NPD a bien raison de dire que ce bill ne résoudra pas le problème de l'habitation au Canada. Les frais et les taux d'intérêt sont trop élevés et il faut y voir, mais malheureusement, les solutions mises de l'avant par le NPD ne sont pas satisfaisantes. De fait, une des raisons de l'actuel marasme économique, c'est que nous suivons depuis trop longtemps des politiques prônées par le NPD qui refuse d'accepter les réalités économiques les plus élémentaires.